



ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 08 / 02 / 2026 à 18:19

Date de publication : vendredi 15 décembre 2023 à 02:23

Type : Constitution SCP

Localisation : 42 - Loire

Support de parution : LyonCapitale.fr

Par ASSP en date du 08/12/2023, il a été constitué une SCP dénommée :

GF SOLLER 23

Siège social : La Caure 42430 SAINT-ROMAIN-D'URFÉ **Capital** : 3000 € **Objet**

social : Le Groupement Forestier a pour objet :

- l'acquisition de forêts,
- la constitution de massifs forestiers sur les terrains nus qui pourraient être acquis, reçus ou apportés au Groupement,
- l'amélioration, l'équipement, la conservation et la gestion des massifs forestiers ainsi acquis ou constitués ainsi que de ceux qui pourraient l'être ultérieurement,
- et plus généralement, toutes opérations quelconques qui, ou bien se rattachent directement ou indirectement au présent objet, notamment les acquisitions de terrains boisés ou à boiser, ou bien en dérivent normalement pourvu qu'elles ne modifient en rien le caractère civil du Groupement. **Gérance** : M Sastre Jacques Paul demeurant La Caure 42430 SAINT-ROMAIN-D'URFÉ ; **Gérance** : M Sastre Pierre-Eddy demeurant La Caure 42430 SAINT-ROMAIN-D'URFÉ **Cession de parts sociales** : Les parts sont cessibles et transférables selon les conditions visées dans les statuts **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de ROANNE.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

<https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/00ce70d7-f601-4211-81e7-aeebbf91c919-form-instance>

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - 489 069 856 RCS Nanterre
Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer – 92925 La Défense Cedex